

Le 2 juin marquera une nouvelle étape dans le processus progressif de déconfinement. Une réunion de travail a eu lieu entre les enseignants et la municipalité pour acter cette nouvelle étape pour notre école et imaginer les solutions pour y parvenir tout en respectant la réglementation en vigueur.

A/ LES PRINCIPES

- **Permettre à tous les élèves volontaires de revenir en classe sur la période 2 juin-3 juillet**, quitte à organiser une **rotation entre les enfants** pour permettre au maximum d'enfants de reprendre contact avec le système scolaire classique. Les GS, CP et CM2 ne sont plus prioritaires.
- Poursuivre l'accueil des enfants des **professions prioritaires** (les soignants, pompiers, policiers, travailleurs sociaux, professeurs, personnels municipaux, postier et AESH) **uniquement les jours où les parents doivent travailler** (attestation employeur demandée)
- Proposer **une solution minimale d'accueil périscolaire** pour ceux qui ne peuvent pas faire autrement.
- Mettre en place toutes les **procédures sanitaires** pour protéger les enfants, agents et enseignants. Les principales règles sanitaires de la note du 6 mai restent valables (horaires spécifiques pour les entrées sorties, désinfection des locaux et sanitaires plusieurs fois par jour, séparation des flux des élèves, mise en place renforcée de la présence d'agents municipaux pour faire appliquer les gestes barrières ...)

B/ LES MODALITES

- La réglementation nous permet d'accueillir **56 élèves maximum / jour à l'école**. En fonction du nombre d'enfants volontaires, les enseignants constitueront des groupes et un système de rotation avec des jours de classe en présence et des jours de classe à distance.
- Les **repas** – fournis par les parents – seront pris en classe ou les enfants auront la possibilité de rentrer prendre leur repas à domicile
- Un accueil périscolaire pourrait être mise en place de 8h à 8h35 et de 16h30 à 18h. Ce service réclame de gros moyens et une organisation complexe pour la municipalité. Chaque jour, ne seront accueillis que les enfants prévus à l'école. Nous faisons appel au sens civique des parents pour **n'utiliser l'accueil périscolaire que lorsqu'ils en ont impérativement besoin pour des raisons professionnelles**.

C/ LES DEVOIRS DES PARENTS

1/ **FAIRE PREUVE DE CIVISME ET DE SOLIDARITE** en nous aidant à organiser au mieux cette période compliquée :

- pour les professions prioritaires : limiter vos souhaits aux jours où vous travaillez et où votre conjoint ne peut pas garder les enfants
- ne solliciter le système d'accueil périscolaire 8h-8h35 16h30-18h que les jours où aucune autre solution d'accueil ne peut être trouvée

2/ **Fournir un repas complet et froid** dans un sac isotherme à chaque enfant ainsi qu'une gourde ou une petite bouteille d'eau

3/ **Surveiller les symptômes** des enfants et des personnes du foyer : ne pas amener un enfant présentant une toux ou de la fièvre.

4/ **Respecter les plannings et règles** édictés par les enseignants.

5/ Avant le 2 juin, sensibiliser vos enfants aux nouvelles **règles spécifiques de l'école** (lavage des mains, distanciation sociale).

Nous pensons tous que l'école est indispensable à l'équilibre des enfants, nous mettons tout en œuvre pour **permettre au plus grand nombre de pouvoir utiliser ce service public**, nous avons besoin de vous pour y parvenir dans les meilleures conditions.

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

L'équipe municipale